

L'ENIGME DU GENRE GRAMMATICAL FRANÇAIS

Par

Scholastica U. Ezeodili

Department of Modern European Languages

Nnamdi Azikiwe University, Awka

(E – mail : scholasticaezeodili@yahoo.co.uk)

RESUME

Le genre se veut une catégorie grammaticale employé à l'analyse des classes de mots toute en exhibant des contrastes (masculin/féminin, neutre, animé /inanimé etc.). Le genre grammatical n'a aucune relation de sexe mais il joue un rôle central face à la relation entre les mots d'une phrase. En principe, le système d'assignation du genre en français est le plus souvent grammatical. On se contentera bien de conclure que ce processus est arbitraire, bien qu'un bon nombre de linguistes partagent des opinions divergentes. Cependant, ce trait inhérent des noms français est étranger aux langues igbo et anglais qui ne gardent que le genre naturel et d'où le nombre d'erreurs commises par apprenants igbophones quand à l'apprentissage de la grammaire française. Nous avons essayé, dans cette communication, d'exposer des propositions de certains linguistes sur l'assignation du genre grammatical français ; ceux-ci pour illustrer que l'assignation du genre est gouverné par certaines règles. Pourtant, ils admettent que le dernier ne va pas sans exceptions. En plus, l'étude vise à esquisser quelques points définitifs sur les

difficultés de l'assignation du genre aux noms français. Enfin des solutions se sont proposées pour une meilleure compréhension et pratique du genre grammatical français chez les apprenants étrangers.

1. INTRODUCTION

En linguistique, le genre grammatical est un système de classification des noms présents dans beaucoup de langues du monde selon lequel le genre de certains noms est fondamentalement masculin, féminin ou neutre. Précisément, cette catégorie est lexicalement donnée et sa valeur est fixe pour les noms. Pour les noms, c'est un trait inhérent mais qui reste contextuel pour d'autres éléments qui doivent s'accorder au nom (adjectif, verbe, participe etc.).

Selon Le Petit Robert, le genre désigne :

Catégorie exprimant parfois l'appartenance au sexe masculin, au sexe féminin ou aux choses (neutre). En français, catégorie de certains mots (nom, pronom, adjectif, article, participe passé) qui est soit le masculin, soit le féminin et qui est exprimée soit par leur propre forme (au féminin, elle, la, recouverte, son amie) soit par l'accord (le sort, la mort, les manches longues, une dentiste, l'acrobate brune) (1146).

Plusieurs langues indo-européennes y compris le français, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le russe etc. exhibent cette tendance. C'est aussi un trait morphosyntaxique indispensable puisqu'il est exigé pour l'accord (Corbett 126). En générale, la langue anglaise ne connaît pas le genre

grammatical puisque les noms sont sémantiquement marqués suivant le code naturel des référents. De la même manière, l'igbo ne connaît aussi que le genre naturel où les animés se groupent naturellement en genre masculin et en genre féminin. Aussi est-il important de remarquer que les déterminants desdits noms animés humains restent invariables. Donc, on dit par exemple *nne m*, *nnam* (mon père, ma mère).

De nombreuses recherches ont été déjà effectuées dans le domaine du genre en grammaire française. Fondamentalement, de telles études visent à établir soit la réalisation systématique du genre des noms français, autrement dit que l'assignation du genre n'est pas arbitraire soit pour démontrer la complexité du genre français. Parmi les précurseurs du premier compte Corbett Greville, qui contredit l'assertion de l'arbitraire du genre français. Il affirme ainsi : 'Our main conclusion here is that French often quoted as a case for proving that gender is irrational, has a system of gender assignment rules'. 'Notre conclusion primordiale ici est que le français souvent cité comme un cas de l'arbitraire du genre possède une règle systématique de l'assignation du genre' (Notre traduction). Il soutient d'abord que les deux genres (masculin et féminin) ont des règles sémantiques où les noms mâles sont masculins et les noms femelles se regroupent au genre féminin. Cette première règle s'applique à un grand nombre de noms *père, mère, oncle, tante, homme, femme, sœur, frère* etc.

Selon Corbett, d'autres chercheurs comme Melcuk (1958) a d'ores et déjà remis en question cette opinion entretenue de l'arbitraire du genre français. Toute en se basant sur la forme phonologique des terminaisons des mots, il a spécifié un groupe relativement simple de règles.. De la même manière, Tucker, Lambert & Rigault (1977) ont aussi entrepris des travaux analogues. Nous nous appuyons d'une part sur les recherches de Tucker *et al*, qui nous

semblent plutôt pratiques. C'est à constater que notre travail n'est que théorique et vise relever les contributions de ces linguistes et à en ajouter les nôtres afin d'améliorer les problèmes qui évidemment existent déjà. Il n'est donc pas douteux que ce défi perpétue chez les apprenants du français L2. C'est en ce sens que Tucker, Lambert et Rigault (1977) considèrent que :

From a practical point of view, the necessity to master gender may be the single most frustrating and difficult part of the study of French as a second language, both for those whose native language lacks gender distinctions, and for those whose language makes use of some other basis for such distinction.» (11)

[D'un point de vue pratique, l'impératif de maîtriser le genre peut se poser comme un des aspects de l'étude du français (langue seconde) le plus frustrant et difficile aussi bien pour les apprenants qui n'ont pas de telle catégorie dans leur langue et pour les autres apprenants ayant d'autres systèmes de différenciation (notre traduction)].

Le genre grammatical est, lors de l'apprentissage du français par des non francophones, un des aspects les plus difficiles à acquérir convenablement sur le long terme. Même au niveau très avancé, les apprenants ont encore tendance à commettre des erreurs de genre. Voilà donc pourquoi il est nécessaire d'étudier ce phénomène en détail, à savoir s'il serait possible de remédier à cette lacune de l'acquisition du français langue seconde.(Gareau Frédéric)

2. L'ASSIGNATION DU GENRE AUX NOMS FRANÇAIS

Nous allons, à ce point, présenter le travail de Lambert et Tucker où ils ont démontré que le genre français est gouverné par les règles. Ce travail de Tucker *et al* est repris par Corbett. Le français se sert de deux genres (masculin/féminin). Pour soutenir la rationalité du genre français, il a formulé trois règles qui sont sémantique, morphologie et phonologique.

Suivant la première règle, les noms qui appartiennent naturellement au sexe male se dévoilent masculin tandis que ceux du sexe femelle dévoilent le féminin. Cette affirmation semble entièrement acceptable avec les noms mâles comme *garçon, père, oncle, neveu, étudiant*, etc. ; et les noms femelles : *filles, femme, dame, tante*, etc. Cependant, il existe également les noms qui se veulent naturellement mâles ou femelles mais qui s'assignent au sexe opposé, par exemple *une recrue* désigne un homme.

En plus des règles sémantiques s'ajoutent aussi des règles morphologiques (Tucker, Lambert & Rigault 19). Ici, Tucker *et al* signalent que les noms composés formés d'un verbe et d'autres éléments sont masculins, par exemple, 'un porte-monnaie' (verbe porter + nom), 'un soutien-gorge' (verbe soutenir + nom).

Au niveau morphologique, les noms dérivés du verbe par la suffixation de -ation sont aussi féminin, *inondation* dérivé du verbe *inonder*.

De même, Corbett a souligné les règles phonologiques de Tucker *et al* ainsi :

1 Nouns ending in / ð / are masculine unless / ð / is preceded by / z / or / j / (rule covers 97% of the 629 cases.

2a Nouns in /εz ð / are feminine (98% of 65)

b Other names in /z ð / are masculine (66.7% of 24)

3a Nouns in /sj ð / are feminine 99.8% of 1693)

Nouns in /zj ð / are feminine (100% of 5)

Nouns in /tj ð / are feminine (75% of 17)

Other nouns in /j ð / are masculine (92% of 169)

(Corbett 60)

Conformément à cette règle se présentent les noms comme ‘maison’ ‘action’, ‘persuasion’, ‘question’ etc.

D’après Tucker, 94.2% des noms en terminaison /ɔ̃/ sont masculin par exemple *ménage* [mena :ɔ̃] ‘house-keeping’. En addition, 90% des noms terminant en /z/ sont féminins, par exemple *église* [egliz] ‘church’

3. COMPLEXITE DE L’ASSIGNATION DU GENRE AUX NOMS FRANCAIS

Pour les apprenants étrangers du français (comme les igbophones) qui ne possédant que le genre naturel dans leur grammaire, le problème se complique. Franceschina remarque que c’est un aspect de la grammaire problématique aux apprenants étrangers (6). Des fois, on se met à prédire que le genre des noms terminant en –e sont en générale féminin. Or la pronostication se fait à tort par les apprenants étrangers puisque ce n’est pas le cas. Pourquoi doit on dire le *critère*, le *scandale*, la *misère*.

3.1 Noms à double genre

De plus, quelques noms se manifestent morphologiquement à double genre (mots homographiques dans la langue. La distinction se fait par exemple au niveau d'agent et d'action :

Nom d'action	nom d'agent
Une aide	un aide
Une garde	un garde
Une manœuvre	un manœuvre

Etant donné ce fait, un emploi abusif du genre peut entraver la compréhension d'un énoncé.

Plusieurs autres homographes se distinguent dans la langue. Voyons-en quelques unes : un/une guide, un/une trompette ,un/une manche ,un/une vapeur, un/une voile, etc. Ici, l'apprenant se heurte en confusion du genre acceptable pour aboutir à un bon sens. Nous ne nous donnons pas ici a donner leurs sens.

3.2 Noms naturels à un seul genre

L'opposition du genre naturel (+animé) ne correspond pas toujours à l'opposition du sexe.

Certains mots se disposent d'un seul genre alors qu'ils réfèrent en mâles ou en femelles :

Un moineau --- pas de féminin

Une mésange ---pas de masculin

Des fois, des individus d'un sexe peuvent se trouver désignés par un genre opposé :

Une recrue, une sentinelle, un laideron. On dirait alors : Elle est une recrue.

3.3 Les homophones

Il existe, en plus, des homophones qui bien qu'orthographiquement différente, elles se prononcent de la même manière. Ce sont des homophones, exemple *le foie* et *la fois*. Une erreur d'emploi du genre de ces deux mots peut nuire aussi à la communication.

Keller remarque encore une autre complication du genre de quelques noms français qui varient selon qu'il soit masculin ou féminin par exemple *amour, délice, orgue et œuvre* sont masculin au singulier mais féminin au pluriel.

3.4 Accord du nom avec les autres éléments

Un autre élément perturbateur du genre se renvoie à l'accord du nom avec d'autres éléments de la phrase. Ainsi on dit : *le grand foie abimé* mais *La grande croix pendue*. En d'autres termes, le genre exige aussi l'accord avec d'autres éléments de la phrase susceptibles d'être modifiés y compris l'adjectif et le participe.

4. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

Pour pouvoir arriver à une meilleure maîtrise du genre français par les étrangers, nous proposons les suivants :

1 L'enseignant doit identifier, d'après les travaux écrits des apprenants, les erreurs sur lesquelles il s'appuie pour construire son cours. Au niveau débutant, il pourrait par exemple construire des exercices autour du genre dans la langue étrangère qu'il présentera sur forme de mots, de syntagmes et de phrases. Prenons, par exemple, le cas des noms en terminaison /wa /, il peut les schématiser les noms masculins et féminins comme suit :

Le bois la fois

Le doigt la loi

Le poids la voix

Le roi la noix

Le choix la croix

Pour ce faire, l'apprenant doit également avoir une bonne compétence orale pour pouvoir prédire le genre de certains mots. C'est surtout le cas des noms phonologiquement déterminés par exemple *la douceur, la pudeur, la couleur, la valeur, la chaleur, la valeur* etc. Par conséquent, l'enseignant doit mettre assez d'emphase sur l'aspect oral de la langue.

Dès que le problème est identifié, il faut qu'une analyse linguistique de la difficulté soit mise en marche. Cette analyse qui doit partir des productions fautives des apprenants aide beaucoup l'enseignant à identifier l'origine du problème.

Sokolik, de sa part, décrit la méthode par laquelle un apprenant étranger pourrait maîtriser le genre grammatical :

Apprendre à reconnaître que certains regroupements orthographiques et phonétiques des noms servent de prédiction à l'assignation du genre.

Compter sur l'information contextuelle spécifiant le genre du nom, c.-à-d., articles, accord de l'adjectif. Il suggère également la mémorisation du nom avec l'article qui y est associé. (40).

Il faut en plus une formation continue des professeurs de français, langue étrangère. Cette formation mettra les enseignants en bonne voie de nouvelles méthodes de l'apprentissage du français, langue étrangère.

Pour terminer, en dépit des règles d'assignation du genre en français, on se contente toujours d'accepter qu'il existe considérablement d'exceptions. Pour sortir de l'ornière, les recommandations ci-dessus sont inéluctables. Pour terminer, n'oublions pas l'importance d'un bon dictionnaire.

ŒUVRES CITEES

Ayoun, Dalila. "Shedding the Light on French Grammatical Gender...or Not." *Eurosla Yearbook* 10 (2010): 119-41.

Corbett, Greville. *Gender*. Cambridge: Cambridge University Press, 1991.

Franceshina, Florencia. *Fossilized second language grammars: The acquisition of grammatical gender*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins, 2005.

Keller, Robin F., "La Barbe: Feminine Beards and Other Mysteries of French Grammatical Gender" (2013). *Senior Honors Projects*. Paper 326.

. <http://digitalcommons.uri.edu/srhonorsprog/326>

López-Arias, Julio "10". *Test Yourself: Spanish Grammar* (1 ed.). McGraw-Hill. 1996. 85.

Mel'cuk, Igor. *Cours de morphologie générale Vol.1 Introduction et première partie : le mot*. Canada : les presses de l'université de Montréal, 1993.

Sokolik, M.E., and Michael E. Smith. "Assignment of Gender to French Nouns in Primary and Secondary Language: A Connectionist Model." *Second Language Research* 8.1 (1992):

39-58.

Tucker, Richard D., William E. Lambert, et André A. Rigault. The French speaker's skill with grammatical gender: An example of rule-governed behavior. The Hague: Mouton, 1977.

Robert Paul (ed.) *Le Petit Robert*. Paris : Le Robert, 2013.